

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SAINT-VINCENT-SUR-OUST**

Nombre de membres : en exercice	17
présents	14
votants	16

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 mars à 19 heures 00,
le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire et publique, au
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick Le Boterff, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026.

Présents : Pierrick Le Boterff, Nadège Niel, Nicolas Simon, Bénédicte Harostéguy,
Jean Hallier, Bernard Gougeon, Michèle Hallier, Philippe Clément, Valérie Richard,
Denis Jannot, Annaïg Colombe, Nolwenn Niol Lanoë, Erwan Perrot, Bastien Cretté.

Absents excusés : Philippe Grosset (pouvoir Philippe Clément), Catherine Boudet
(Pouvoir Valérie Richard), Élisabeth Sicot.

Absents :

Secrétaire de séance : Nicolas Simon.

Délibération numéro : 20260201A

Objet : Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2026.

Délibération numéro : 20260202A

Objet : Délibération pour reprise anticipée de résultats.

Délibération numéro : 20260203A

Objet : Approbation du budget primitif 2026 de la commune.

Délibération numéro : 20260204A

Objet : Projet de boulangerie, adoption d'un plan pluriannuel d'investissement.

Délibération numéro : 20260205A

**Objet : Contributions à l'école Saint-Jugon de La Gacilly et à l'Ecole Saint-Michel de Redon pour
deux élèves scolarisés en classes ULIS.**

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Nicolas Simon

Le Maire,

Pierrick Le Boterff.